

Principaux enjeux pour les quatre prochaines années (2004-2007)

Durant la précédente décennie, les bibliothèques universitaires n'ont pas subi de grosses restrictions budgétaires en termes réels. Mais en réalité, le pouvoir d'achat des crédits acquisitions a diminué de manière importante. A court terme, les bibliothèques universitaires s'attendent à des réductions qui auront des conséquences plus sensibles. Dans cette perspective, elles veulent renforcer leur coopération et utiliser leurs ressources tant que faire se peut de manière commune.

Points principaux

1. Publications électroniques : Consortium, alternatives
 - Consortium : évolution et consolidation
 - Scénarii pour la période après 2007, c'est-à-dire après la période du soutien financier de la Confédération, plus particulièrement par l'organisation de centres de gravité, tant électronique que sous forme imprimée
 - Définition d'alternatives
 - Archivage électronique des périodiques acquis sous licence consortiale
 - Ancrage plus important auprès des Autorités, surtout auprès des universités et de leurs autorités de rattachement
2. Documents électroniques
 - Thèses électroniques et autres publications scientifiques
 - Serveur de documents, « programme Rapp »
 - Archivage électronique
 - Liens et collaboration avec le programme e-Helveticum de la Bibliothèque nationale, ainsi qu'avec d'autres projets analogues dans les bibliothèques cantonales
3. Simplification de l'utilisation des services de bibliothèque : carte de lecteur unique valable pour toute la Suisse
 - BiblioPass et reconnaissance mutuelle des cartes de lecteur et des cartes de légitimation émises par les universités ainsi que par les hautes écoles spécialisées
 - Clarification au sujet d'un pool commun de lecteurs
4. Droit d'auteur
 - Explication et défense des intérêts des bibliothèques universitaires et scientifiques

Autres collaborations et domaines de travail

5. Accès à toutes les bibliothèques pour toute la Suisse (Shared User File valable dans toute la Suisse ?)

6. Fourniture à distance des documents imprimés ? Quelle place occupe encore le prêt entre bibliothèques (ILL) ? La fourniture électronique de l'information peut-elle à terme remplacer ce service ?
7. Utilisation de ressources coopératives et d'outils bibliographiques
 - PSP (ancien RP)
 - Archivage coordonné des documents imprimés et électroniques
8. Positionnement et évolution de la CBU
 - Positionnement de la CBU en tant qu'interlocuteur des instances universitaires
 - Amélioration de la coordination des préparations de thèmes de discussion dans les deux réseaux, et des échanges d'information, plus particulièrement entre les deux réseaux

adopté 28 avril 2004